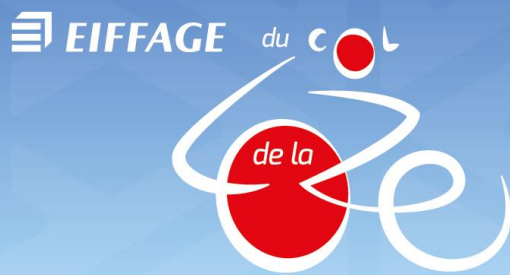


CONTRE-LA-MONTRE

DIMANCHES 12 MAI, 30 JUIN & 28 JUILLET 2019



www.courchevelsportsoutdoor.com



Powered by
FELT



REGLEMENT 2019

Les 3 montées cyclos « Contre-La-Montre Eiffage du Col de la Loze » (CLM Eiffage du Col de la Loze) sont organisées par le club « Courchevel Sports Outdoor Cyclisme »

- Dimanche 12 mai 2019
- Dimanche 30 juin 2019
- Dimanche 28 juillet 2019

Les parcours :

- Trophée Eiffage : 22,6km / 1510m D+. Départ du Carrey et arrivée Col de la Loze.
- Trophée Felt : 8,6km / 580m D+. Départ de Courchevel 1850 et arrivée Col de la Loze.

Matériel obligatoire :

Les coureurs devront être obligatoirement équipés d'un casque homologué pour la pratique du cyclisme.

Interdiction :

Vélos électriques interdits.

Affaires de rechange :

Les affaires de rechange seront montées par l'organisation à l'arrivée de la course. Les participants devront mettre leurs affaires dans un sac à dos qu'ils déposeront dans le véhicule de l'organisation au départ de la course 15min avant le premier départ.

Cas de disqualification :

- Toute personne qui sortira du tracé balisé sera disqualifiée.
- Les coureurs devront respecter le code de la route. Toute personne qui enfreint le code de la route sera disqualifiée.
- Toute personne qui jettera des débris sur le parcours sera disqualifiée.

Heures et ordres de départ :

Départs échelonnés en contre-la-montre à partir de 10h pour le Trophée Eiffage et de 11h pour le Trophée Felt. Les moins forts partent devant et les meilleurs en dernier.

Inscriptions :

- Nombre de places limité à 400 par course.
- Les inscriptions sont gérées par le club « Courchevel Sports Outdoor Cyclisme ».
- Inscriptions en ligne sur le site : www.courchevelsportsoutdoor.com
- Inscriptions sur place si il reste de la place de 9h à 9h45 pour le Trophée Eiffage au départ de la course au Carrey et de 10h à 10h45 pour le Trophée Felt à l'office du tourisme de Courchevel 1850.
- Le prix des inscriptions est de 16 € pour le Trophée Eiffage / 12€ pour le Trophée Felt et comprend le ravitaillement d'arrivée.
- Le Trophée Felt est ouvert à partir de la catégorie Juniors et le Trophée Felt à partir de la catégorie Minimes avec accord parental pour les mineurs.

Classement :

Un classement sera effectué selon les règles de la FFC ci-jointes :

CATEGORIE	CODE	Agés	Année de naissance
Benjamins	J	11 et 12 ans	2008, 2007
Minimes	I	13 et 14 ans	2006, 2005
Cadets	H	15 et 16 ans	2004, 2003
Juniors	G	17 et 18 ans	2002, 2001
19/29 ans	A	19 à 29 ans	2000 à 1990
30/39 ans	B	30 à 39 ans	1989 à 1980
40/49 ans	C	40 à 49 ans	1979 à 1970
50/59 ans	D	50 à 59 ans	1969 à 1960
60/64 ans	E	60 à 64 ans	1959 à 1954
65 ans et +	F	65 ans et plus	1953 et moins

Le classement général 2019 prendra en compte le meilleur temps effectué sur les 3 étapes.

Récompenses :

Pour le Trophée Eiffage : A la fin de chaque étape, les vainqueurs (homme et femme) remporteront le maillot du meilleur grimpeur et les 3 meilleurs temps scratch (homme et femme) seront récompensés par des lots Felt.

- Pour le record scratch (homme et femme) de la saison 2019 : Prize Money de 500€ + Trophée Eiffage 2019.
- Pour le 2ème meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2019 : Bon d'achat au vieux Campeur d'une valeur de 300€.
- Pour le 3ème meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2019 : Bon d'achat au vieux Campeur d'une valeur de 200€.

Pour le Trophée Felt : A la fin de chaque étape, les vainqueurs (homme et femme) remporteront le maillot du meilleur grimpeur et les 3 meilleurs temps scratch (homme et femme) seront récompensés par des lots Felt.

- Pour le record scratch (homme et femme) de la saison 2019 : Prize Money de 300€ + Trophée Felt 2019.
- Pour le 2ème meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2019 : Bon d'achat au vieux Campeur d'une valeur de 200€.
- Pour le 3ème meilleur temps scratch (homme et femme) de la saison 2019 : Bon d'achat au vieux Campeur d'une valeur de 100€.

Assurances :

- Les participants devront fournir à l'appui de leur inscription lors du retrait des dossards soit une copie de leur licence sportive FFC soit un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 3 mois ou sa photocopie.
- L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité et l'organisation de cette épreuve.
- Les minimes, cadets et juniors doivent être licenciés à la FFC et encadrés par un club ou être en possession d'une autorisation parentale.
- Le concurrent doit avoir une assurance individuelle accident.

Le concurrent déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et des modalités cités ci-dessus et décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course.

Le concept et règlement du Contre-La-Montre Eiffage du Col de la Loze sont protégés par Courchevel Sports Outdoor.